

Table 1.

SOLUTIONS 30 S.E.
Société européenne
3, rue de la Reine, L-2418 Luxembourg
Grand Duche de Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 179097
(la Société or Solutions 30 SE)

Rapport de gestion sur les comptes sociaux

Exercice clos le 31 décembre 2021

1. Activités Principales

La société Solutions 30 SE est l'entité de tête du groupe Solutions 30 (le **Groupe**) et, à ce titre, elle est au service des autres sociétés du Groupe. Solutions 30 SE conçoit et développe les nouveaux services et procédures proposés aux clients du Groupe et assure l'ensemble des fonctions support, notamment informatique, finance, contrôle, juridique, pilotage opérationnel (développement des outils informatiques et systèmes de pilotage et d'optimisation des interventions).

Solutions 30 SE détermine et met en œuvre la stratégie commerciale dans les différents pays où le groupe intervient en vue de favoriser la croissance des activités, gère la veille technologique indispensable dans un environnement en perpétuel mouvement et examine pour elle ou pour ses filiales les opportunités de croissance externe.

Le Groupe Solutions 30 est le leader européen des services multi-techniques de proximité. Il intervient sur des marchés structurellement porteurs, dont la croissance est soutenue par les grandes tendances structurelles : la transformation numérique et la transition énergétique. Fort d'un modèle économique scalable et rentable, et d'atouts concurrentiels solides, le Groupe connaît une croissance dynamique. Son chiffre d'affaires est passé de 819,3 millions d'euros en 2020 à 874 millions d'euros, soit une croissance de +6.7% (+3.6 % en organique).

L'activité et les résultats du Groupe sont commentés dans le chapitre 4.1 du Rapport Annuel 2021 publié sur le site web de la Société :

<https://www.solutions30.com/wp-content/uploads/2022/04/Rapport-annuel-financier-2021-en-format-pdf.pdf>

2. Activité supplémentaire et développement

Au cours de l'année sous revue, la Société a déclaré un chiffre d'affaires de EUR 409.611.666,72. Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 montre un bénéfice de EUR 13.542.102,39 comme indiqué ci-dessous.

Les activités de Solutions 30 en 2021 se sont concentrées sur l'amélioration de la rentabilité de la Société tout en poursuivant la croissance de ses revenus. Les mesures opérationnelles clés ont continué de s'améliorer.

3. Acquisition d'actions propres

Au cours de l'année 2021, la Société n'a pas acheté ses propres actions.

4. Activité financière

Les comptes annuels ont été préparés conformément aux principes comptables en vigueur au Luxembourg.

5. Structure du capital et actionnariat

Les détails de la structure du capital et des principaux actionnaires de la Société se trouvent aux sections 6.3 et 6.4 du Rapport Annuel 2021 publié sur le site web de la Société :

<https://www.solutions30.com/wp-content/uploads/2022/04/Rapport-annuel-financier-2021-en-format-pdf.pdf>

6. Gouvernance

Les détails concernant la gouvernance de la Société se trouvent aux sections 3 et 6 du Rapport Annuel 2021 publié sur le site web de la Société.

7. Principaux risques et incertitudes

Les détails des principaux risques se trouvent à la section 2.1 du Rapport Annuel 2021 publié sur le site web de la société.

8. Opérations de croissance externe

Les opérations de croissance externe sont décrites à la note 3.3 du chapitre 4 du Rapport Annuel 2021 publié sur le site web de la Société.

9. Activité de recherche et développement

Le Groupe Solutions 30 investit en continu dans l'amélioration de ses outils informatiques afin d'améliorer son offre de services auprès de ses clients.

En 2020 et 2021, le Groupe a investi en particulier dans sa plateforme informatique afin de proposer des services innovants à ses clients, de renforcer sa structure de pilotage et d'accompagner le développement du Groupe et de ses nouvelles activités.

10. Succursales

Solutions 30 SE dispose de trois établissements stables en France, en Italie et au Maroc.

11. Activités des filiales et participations

Solutions 30 SE exerce ses activités à travers un réseau de filiales réparties sur le territoire français et dans 9 autres pays européens.

12. Détail des participations

Les sociétés détenues, directement ou indirectement, par Solutions 30 SE sont énumérées à la section 3.2.1 note 3 du chapitre 5 du Rapport Annuel 2021 publié sur le site Internet de la Société.

13. Résultats et Affectation de la société Solutions 30

Les détails du bilan et du compte de profits et pertes sont décrits plus en détail dans les notes des comptes annuels statutaires 2021 de la Société publiées sur le site web de la Société.

• Proposition d'affectation des bénéfices

La répartition des bénéfices proposée ci-dessous sera soumise aux actionnaires pour vote lors de l'assemblée générale annuelle:

Bénéfice de l'exercice (A)	Euro 13.542.102,39
Résultats reportés (B)	Euro 86.192.106,10
Autres réserves disponibles (C)	-
Réserves distribuables disponibles (D=A+B+C)	Euro 99.734.208,49
Résultats à affecter et à distribuer (A)	Euro 13.542.102,39
Affectation à la réserve pour actions auto-détenues (G)	-
Affectation à la réserve légale (H)	-
Distribution d'un dividende (E)	-
Bénéfice reporté (F=A-E)	Euro 13.542.102,39
Réserve distribuable disponible après distribution et affectation du résultat (D-G-H-E)	Euro 99.734.208,49

14. Distributions de dividendes

Il est à noter qu'aucun dividende n'a été distribué sur les exercices précédents.

15. Faits marquants 2021 et événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

I. Changements dans la composition du Directoire et du Conseil de Surveillance

Le 10 décembre 2021, M. Paul Raguin, âgé de 80 ans, a présenté sa démission de son poste de membre du Conseil de Surveillance. Conformément aux statuts de Solutions 30, le Conseil de Surveillance a décidé à l'unanimité de nommer Mme Pascale Mourvillier en qualité de membre du Conseil de Surveillance, en remplacement de M. Paul Raguin à compter du 10 décembre 2021. Le Conseil de Surveillance a noté que cette nomination devra être ratifiée par la prochaine Assemblée Générale des actionnaires, conformément aux lois applicables.

Nommé Chief Transformation Officer de Solutions 30 en avril 2021, Robert Ziegler a démissionné de ses fonctions et du Directoire en décembre 2021.

II. Plan de transformation

Au début du mois d'avril 2021, et dans la continuité de ces actions destinées à accompagner sa forte croissance, Solutions 30 a engagé un plan de transformation, dans le but de renforcer son cadre de gouvernance et d'appliquer les meilleures pratiques du secteur. Le Conseil de Surveillance de Solutions 30 a nommé un partenaire externe, cabinet de premier plan, spécialiste de ce domaine et, avec son soutien, Solutions 30 a lancé un projet visant à renforcer sa Gouvernance, la gestion des Risques et la Conformité (« Projet GRC »).

L'objectif du Projet GRC est d'améliorer toutes les politiques et procédures au sein de Solutions 30 et de mettre en œuvre des processus harmonisés dans l'ensemble du Groupe. La mise en œuvre de procédures renforcées de gestion des risques, de contrôle de la conformité et de gouvernance a commencé et devrait être finalisé d'ici la fin du premier semestre 2022.

Le projet GRC est détaillé dans le chapitre 4.2 du Rapport Annuel 2021 publié sur le site web de la Société :

<https://www.solutions30.com/wp-content/uploads/2022/04/Rapport-annuel-financier-2021-en-format-pdf.pdf>

III. Création de société

La société Solutions 30 Luxembourg S.A. a été créée 17 janvier 2022 afin d'héberger les activités opérationnelles du Groupe au Luxembourg.

IV. Acquisitions de société

En date du 31 janvier 2022, le groupe a acquis 100 % des parts de Sirtel Sp. Z o.o, spécialiste des services dédiés aux réseaux mobiles en Pologne. Sirtel a réalisé un chiffre d'affaires de près de 3 millions d'euros en 2021 et sera consolidée par intégration globale au sein du groupe Solutions 30 à compter du 1er février 2022.

En vertu des options d'achat et de vente dont il disposait sur les sociétés Digitlab, Itineo et Adedis, le Groupe a acquis 100 % des parts des trois sociétés en date du 1er mars 2022.

*

Solutions 30 SE

Gianbeppi Fortis
Président du Directoire

Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Aux actionnaires de
Solutions 30 SE
3 rue de la Reine
L-2418 Luxembourg

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Solutions 30 SE, Luxembourg (la « Société ») comprenant le bilan au 31 Décembre 2021 ainsi que le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux comptes annuels, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, sous réserve des incidences éventuelles du point mentionné au paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les comptes annuels ci-joints présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la Société au 31 décembre 2021, ainsi que les résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des comptes annuels en vigueur à Luxembourg.

Fondement de l'opinion avec réserve

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2020 ont été audités par un autre réviseur d'entreprises agréé qui a émis en date du 22 mai 2021 un rapport avec impossibilité d'exprimer une opinion d'audit. La non-certification des comptes annuels induit une incertitude sur les chiffres du compte de résultat au 31 décembre 2020. Ceci peut avoir une incidence éventuelle sur la comparabilité des chiffres du compte de résultat pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 avec les chiffres correspondants de l'exercice précédent.

Nous avons effectué notre audit en conformité avec le Règlement (UE) N° 537/2014, la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la « loi du 23 juillet 2016 ») et les normes internationales d'audit (« ISA ») telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu du Règlement (UE) N° 537/2014, de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la Société conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (le « Code de l'IESBA ») tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants dans l'audit des comptes annuels de la période considérée. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Évaluation de l'environnement de contrôle sur le reporting financier

La préparation des comptes annuels, en conformité avec les obligations légales et réglementaires luxembourgeoises, requiert un environnement de contrôle permettant à la direction de s'assurer que ces comptes ne contiennent pas d'anomalies significatives qui proviennent de fraudes ou qui résultent d'erreurs. L'environnement de contrôle est également déterminant pour la reconnaissance correcte de tous les revenus de la Société.

Comment notre audit a répondu à ce point clé

Nos travaux ont consisté à :

- Prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société et apprécier le processus de collecte d'informations financières visant à l'exhaustivité et à la sincérité de ces informations ;
- Analyser les processus mis en place par la Société avec l'aide d'un consultant externe pour un nouveau système intégré de gouvernance, de gestion des risques et de conformité ;
- Effectuer des tests de contrôle et des tests substantifs sur l'identification des parties liées et des transactions avec les parties liées ;
- Obtenir une compréhension du processus lié à la comptabilisation des différents flux de revenus depuis la conclusion du contrat jusqu'à la facturation et la réception des paiements et en testant les principaux points de contrôle.

Evaluation des immobilisations financières et créances sur des entreprises liées

Au 31 décembre 2021, le montant des immobilisations financières et des créances sur des entreprises liées s'élèvent respectivement à EUR 41 millions et EUR 1.148 millions (soit 85% du total actif). Les immobilisations financières sont détaillées dans la note 3 et les créances sont détaillés dans la note 5.

La Société effectue un test de dépréciation annuel pour évaluer si la valeur recouvrable de chacun des actifs financiers est au moins égale à leur valeur comptable. La valeur recouvrable peut être déterminée par différentes techniques d'évaluation, la plus régulièrement utilisée par la direction financière étant le modèle de flux de trésorerie actualisés.

Pour les besoins de ces tests de dépréciation, ces actifs sont testés pour tout le Groupe Solutions 30 au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (« UGT »). L'identification des UGT est faite sur la base des secteurs géographiques et au 31 décembre 2021 la Société présente sept UGT.

Nous avons considéré que l'évaluation de la valeur recouvrable de ces actifs constitue un point clé de l'audit compte tenu de leur importance dans les comptes de la Société et parce que la détermination de leur valeur recouvrable, fondée sur des prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés, nécessite l'utilisation d'hypothèses et d'estimations qui reposent très largement sur le jugement de la direction.

Comment notre audit a répondu à ce point clé

Nos travaux ont consisté à :

- Apprécier la pertinence de l'approche retenue par la direction pour déterminer les groupes d'UGT au niveau desquels la valeur des immobilisations financières et des créances sur entreprises liées sont testées ;
- Obtenir le modèle de la valeur d'utilité, en vérifier l'exactitude mathématique, contrôler la marge avec les valeurs comptables et revoir le calcul des tests de dépréciation effectués par un expert externe ;
- Revoir le processus d'établissement des plans d'affaires de chaque UGT et analyser la cohérence des projections et leur évolution en comparant les plans d'affaires retenus avec les projections et hypothèses d'un consultant externe ;
- Apprécier le caractère raisonnable des taux d'actualisation appliqués aux flux de trésorerie estimés en examinant notamment si les différents paramètres composant le coût moyen pondéré du capital de chaque UGT sont cohérents avec les taux de marché ;
- Evaluer les résultats des analyses de sensibilité sur les taux d'actualisation et les taux de croissance à long terme.

Evaluation des incidences éventuelles sur les comptes annuels au 31 décembre 2021 provenant d'anomalies significatives ayant pu exister dans comptes annuels au 31 décembre 2020

Les comptes annuels au 31 décembre 2020 ont fait l'objet d'un rapport d'audit avec impossibilité d'exprimer une opinion par un autre réviseur d'entreprises agréé. Des anomalies significatives ont pu exister dans ces comptes annuels et peuvent avoir des incidences éventuelles sur les comptes annuels au 31 décembre 2021.

Comment notre audit a répondu à ce point clé

Nos travaux, en conformité avec la norme ISA 510, ont consisté à évaluer les incidences éventuelles sur les comptes annuels au 31 décembre 2021 en effectuant les diligences suivantes sur le bilan au 31 décembre 2020 :

- Revoir et analyser les résultats des investigations, menées par un cabinet d'expertise comptable, au sujet des différentes allégations d'erreurs et de fraudes comptables ;
- Revoir et analyser les résultats des investigations, menées par un cabinet externe spécialisé, sur les travaux dits *forensic* concernant les différentes allégations de blanchiment ;
- Revoir les réponses formelles de la Société et discuter des allégations avec la direction financière et générale de la Société ;
- Revoir les investigations supplémentaires et les plans de remédiation pris par la direction en 2021 en relation avec les allégations ;
- Revoir certains postes du bilan d'ouverture et réaliser des diligences complémentaires au 31 Décembre 2020, notamment sur les avoirs bancaires et dettes financières, les factures à établir et l'évaluation des immobilisations financières ;
- Examiner les contrats significatifs et autres documents d'origine interne ou externe permettant de contrôler les assertions directement liées à des postes de bilan au 31 décembre 2020 ;
- S'assurer que la Société ne fait pas l'objet d'allégations nouvelles depuis lors.

Ce point clé d'audit nous a amené à émettre une réserve dans notre opinion sur la comparabilité des chiffres du compte de résultat pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 avec les chiffres correspondants de l'exercice précédent.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Directoire et fait l'objet d'une approbation du Conseil de Surveillance. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion, mais ne comprennent pas les comptes annuels et notre rapport de réviseur d'entreprises agréé sur ces comptes annuels.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les comptes annuels ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Directoire et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise pour les comptes annuels

Le Directoire est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des comptes annuels conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, c'est au Directoire qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Directoire a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables du gouvernement d'entreprise de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Le Directoire est responsable de la présentation des comptes annuels en conformité avec les exigences énoncées dans le Règlement UE N° 2019/815 sur le format électronique unique européen (« Règlement ESEF »).

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Directoire, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Directoire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la Société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les comptes annuels représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de la Société, et assumons l'entièvre responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables du gouvernement d'entreprise une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les mesures prises pour éliminer les menaces ou les mesures de sauvegarde appropriées s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables du gouvernement d'entreprise, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des comptes annuels de la période considérée : ce sont

les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons été désignés en tant que réviseur d'entreprises agréé par l'assemblée générale des actionnaires en date du 30 juin 2021 et la durée totale de notre mission sans interruption, y compris les reconductions et les renouvellements précédents, est de 1 an.

Le rapport de gestion est en concordance avec les comptes annuels et a été établi conformément aux exigences légales applicables.

La déclaration sur le gouvernement d'entreprise est incluse dans le rapport de gestion consolidé. Les informations requises par l'article 68ter paragraphe (1) lettres c) et d) de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises sont en concordance avec les comptes annuels et ont été établis conformément aux exigences légales applicables.

Nous avons vérifié la conformité des comptes annuels de la société au 31 décembre 2021 avec les exigences du Règlement ESEF applicables aux comptes annuels.

Pour la société, ils sont liés aux exigences que les comptes annuels soient préparés sous un format XHTML valide.

A notre avis, les comptes annuels de la société au 31 décembre 2021, identifiés sous « Solutions 30 SE Comptes sociaux et rapport de gestion 2021.xhtml » ont été préparés, dans tous leurs aspects matériels, en conformité avec les exigences du Règlement ESEF.

Nous confirmons que notre opinion d'audit est conforme au contenu du rapport complémentaire destiné au Comité d'audit.

Nous confirmons que nous n'avons pas fourni de services autres que d'audit interdits tels que visés par le Règlement (UE) N° 537/2014 et que nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de l'audit.

Luxembourg, 5 mai 2022

PKF Audit & Conseil Sàrl
Cabinet de révision agréé



Jean Medernach

Helpdesk Comptes annuels :

Tél. : (+352) 247 88 494
Email : centralebilans@statec.etat.lu

No. RCSL : B179097

Matricule : 2013 8400 019

Date d'entrée eCDF :

BILAN

Exercice du 01 01/01/2021 **au** 02 31/12/2021 (*en* 03 EUR)

SOLUTIONS 30 SE

3, rue de la Reine
L-2418 Luxembourg

ACTIF

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
A. Capital souscrit non versé			
I. Capital souscrit non appelé	1101 _____	101 _____	102 _____
II. Capital souscrit appelé et non versé	1103 _____ 1105 _____	103 _____ 105 _____	104 _____ 106 _____
B. Frais d'établissement	1107 _____	107 _____	108 10.493,93
C. Actif immobilisé			
I. Immobilisations incorporelles	1109 _____ 3 1111 _____ 3 1113 _____ 1115 _____ 3 1117 _____ 3 1119 _____ 3 1121 _____ 1123 _____ 3	109 59.500.699,81 111 17.165.768,91 113 _____ 115 17.165.768,91 117 17.157.819,91 119 7.949,00 121 _____ 123 _____	110 64.852.351,69 112 22.404.101,82 114 _____ 116 19.930.990,72 118 19.923.041,72 120 7.949,00 122 _____ 124 2.473.111,10
1. Frais de développement			
2. Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires s'ils ont été acquis à titre onéreux, sans devoir figurer sous C.I.3			
a) créés par l'entreprise elle-même			
3. Fonds de commerce, dans la mesure où il a été acquis à titre onéreux			
4. Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours			
II. Immobilisations corporelles	1125 _____ 3 1127 _____ 1129 _____ 3	125 1.228.751,67 127 _____ 129 184.291,46	126 1.282.293,38 128 _____ 130 175.349,06

No. RCSL : B179097	Matricule : 2013 8400 019
--------------------	---------------------------

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
3. Autres installations, outillage et mobilier	1131 3	131 1.044.460,21	132 1.106.944,32
4. Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	1133	133 41.106.179,23	134 41.165.956,49
III. Immobilisations financières	1135	135 38.527.672,74	136 38.543.362,74
1. Parts dans des entreprises liées	1137 3	137 2.100.000,00	140 2.268.000,00
2. Créances sur des entreprises liées	1139 3	141	142
3. Participations	1141	143	144
4. Créances sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	1143	145 6.539,00	146 6.539,00
5. Titres ayant le caractère d'immobilisations	1145 3	147 471.967,49	148 348.054,75
6. Autres prêts	1147 3		
D. Actif circulant	1151	151 1.336.912.798,88	152 993.997.912,64
I. Stocks	1153 4	153	154
1. Matières premières et consommables	1155	155	156
2. Produits en cours de fabrication	1157	157	158
3. Produits finis et marchandises	1159	159	160
4. Acomptes versés	1161	161	162
II. Créances	1163 5	163 1.289.356.851,88	164 925.385.883,69
1. Créances résultant de ventes et prestations de services	1165 5	165 129.426.391,23	166 143.764.053,08
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1167 5	167 129.426.391,23	168 143.764.053,08
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1169	169	170
2. Créances sur des entreprises liées	1171 5	171 1.148.353.488,06	172 774.679.324,03
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1173 5	173 1.107.454.627,34	174 774.679.324,03
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1175 5	175 40.898.860,72	176
3. Créances sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	1177	177	178
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1179	179	180
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1181	181	182
4. Autres créances	1183 5	183 11.576.972,59	184 6.942.506,58
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1185 5	185 11.576.972,59	186 6.942.506,58
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1187	187	188

No. RCSL : B179097	Matricule : 2013 8400 019
--------------------	---------------------------

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
III. Valeurs mobilières	1189	189 1.696.678,99	190 1.229.622,00
1. Parts dans des entreprises liées	1191	191	192
2. Actions propres ou parts propres	1209	209	210
3. Autres valeurs mobilières	1195	195 1.696.678,99	196 1.229.622,00
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse	1197	197 45.859.268,01	198 67.382.406,95
E. Comptes de régularisation	1199 6	199 468.776,25	200 737.725,01
TOTAL DU BILAN (ACTIF)		201 1.396.882.274,94	202 1.059.598.483,27

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
A. Capitaux propres			
I. Capital souscrit	1301 _____ 7	301 _____ 132.170.760,50	302 _____ 118.628.658,11
II. Primes d'émission	1303 _____ 7	303 _____ 13.658.817,96	304 _____ 13.658.817,96
III. Réserve de réévaluation	1305 _____ 7	305 _____ 17.376.402,96	306 _____ 17.376.402,96
IV. Réserves	1309 _____ 7	309 _____ 1.401.331,09	310 _____ 1.401.331,09
1. Réserve légale	1311 _____ 7	311 _____ 1.365.881,80	312 _____ 1.365.881,80
2. Réserve pour actions propres ou parts propres	1313 _____	313 _____	314 _____
3. Réserves statutaires	1315 _____	315 _____	316 _____
4. Autres réserves, y compris la réserve de juste valeur	1429 _____ 7	429 _____ 35.449,29	430 _____ 35.449,29
a) autres réserves disponibles	1431 _____	431 _____	432 _____
b) autres réserves non disponibles	1433 _____ 7	433 _____ 35.449,29	434 _____ 35.449,29
V. Résultats reportés	1319 _____ 7	319 _____ 86.192.106,10	320 _____ 64.951.739,87
VI. Résultat de l'exercice	1321 _____ 7	321 _____ 13.542.102,39	322 _____ 21.240.366,23
VII. Acomptes sur dividendes	1323 _____	323 _____	324 _____
VIII. Subventions d'investissement en capital	1325 _____	325 _____	326 _____
B. Provisions			
1. Provisions pour pensions et obligations similaires	1331 _____ 8	331 _____ 250.038,00	332 _____ 243.038,00
2. Provisions pour impôts	1335 _____	335 _____	336 _____
3. Autres provisions	1337 _____ 8	337 _____ 250.038,00	338 _____ 243.038,00
C. Dettes			
1. Emprunts obligataires	1435 _____ 9	435 _____ 1.264.346.087,44	436 _____ 939.449.220,13
a) Emprunts convertibles	1437 _____	437 _____	438 _____
i) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1441 _____	441 _____	442 _____
ii) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1443 _____	443 _____	444 _____
b) Emprunts non convertibles	1445 _____	445 _____	446 _____
i) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1447 _____	447 _____	448 _____
ii) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1449 _____	449 _____	450 _____
2. Dettes envers des établissements de crédit	1355 _____ 9	355 _____ 66.975.213,14	356 _____ 89.988.009,94
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1357 _____ 9	357 _____ 22.359.101,04	358 _____ 23.015.697,84
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1359 _____ 9	359 _____ 44.616.112,10	360 _____ 66.972.312,10

No. RCSL : B179097	Matricule : 2013 8400 019
--------------------	---------------------------

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
3. Acomptes reçus sur commandes pour autant qu'ils ne sont pas déduits des stocks de façon distincte	1361 _____ 1363 _____ 1365 _____	361 _____ 363 _____ 365 _____	362 _____ 364 _____ 366 _____
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an			
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an			
4. Dettes sur achats et prestations de services	1367 _____ 9 1369 _____ 9 1371 _____	367 _____ 12.722.505,04 369 _____ 12.722.505,04 371 _____	368 _____ 8.213.942,08 370 _____ 8.213.942,08 372 _____
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an			
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an			
5. Dettes représentées par des effets de commerce	1373 _____ 1375 _____ 1377 _____	373 _____ 375 _____ 377 _____	374 _____ 376 _____ 378 _____
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an			
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an			
6. Dettes envers des entreprises liées	1379 _____ 9 1381 _____ 9 1383 _____	379 _____ 1.075.890.688,84 381 _____ 1.075.890.688,84 383 _____	380 _____ 735.314.035,03 382 _____ 735.314.035,03 384 _____
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an			
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an			
7. Dettes envers des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	1385 _____ 1387 _____ 1389 _____	385 _____ 387 _____ 389 _____	386 _____ 388 _____ 390 _____
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an			
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an			
8. Autres dettes	1451 _____ 9 1393 _____ 9 1395 _____ 9 1397 _____ 9 1399 _____ 9 1401 _____	451 _____ 108.757.680,42 393 _____ 28.463.467,51 395 _____ 2.256.706,07 397 _____ 78.037.506,84 399 _____ 78.037.506,84 401 _____	452 _____ 105.933.233,08 394 _____ 22.461.585,28 396 _____ 2.115.499,08 398 _____ 81.356.148,72 400 _____ 81.356.148,72 402 _____
a) Dettes fiscales			
b) Dettes au titre de la sécurité sociale			
c) Autres dettes			
i) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an			
ii) dont la durée résiduelle est supérieure à un an			
D. Comptes de régularisation	1403 _____ 6	403 _____ 115.389,00	404 _____ 1.277.567,03
TOTAL DU BILAN (CAPITAUX PROPRES ET PASSIF)		405 _____ 1.396.882.274,94	406 _____ 1.059.598.483,27

Helpdesk Comptes annuels :

Tél. : (+352) 247 88 494
Email : centralebilans@statec.etat.lu

No. RCSL : B179097

Matricule : 2013 8400 019

Date d'entrée eCDF :

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Exercice du 01 01/01/2021 **au** 02 31/12/2021 (*en* 03 EUR)

SOLUTIONS 30 SE

3, rue de la Reine
L-2418 Luxembourg

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
1. Chiffre d'affaires net	1701 11	701 409.611.666,72	702 422.449.169,48
2. Variation du stock de produits finis et en cours de fabrication	1703	703	704
3. Travaux effectués par l'entreprise pour elle-même et portés à l'actif	1705	705	706 4.694.445,50
4. Autres produits d'exploitation	1713	713 517.591,22	714 165.888,38
5. Matières premières et consommables et autres charges externes	1671	671 -376.714.452,64	672 -385.148.058,29
a) Matières premières et consommables	1601	601 -943.562,51	602 -1.992.353,70
b) Autres charges externes	1603	603 -375.770.890,13	604 -383.155.704,59
6. Frais de personnel	1605	605 -12.720.969,83	606 -8.833.576,47
a) Salaires et traitements	1607	607 -9.154.481,81	608 -6.582.545,96
b) Charges sociales	1609	609 -2.519.178,85	610 -2.072.194,53
i) couvrant les pensions	1653	653 -933.368,75	654 -609.961,54
ii) autres charges sociales	1655	655 -1.585.810,10	656 -1.462.232,99
c) Autres frais de personnel	1613	613 -1.047.309,17	614 -178.835,98
7. Corrections de valeur	1657	657 -9.004.138,41	658 -7.027.966,71
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	1659	659 -8.960.156,92	660 -7.027.966,71
b) sur éléments de l'actif circulant	1661	661 -43.981,49	662
8. Autres charges d'exploitation	1621	621 -9.598.317,64	622 -9.556.972,25

No. RCSL : B179097	Matricule : 2013 8400 019
--------------------	---------------------------

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
9. Produits provenant de participations	1715 _____	715 _____	716 _____ 731.908,00
a) provenant d'entreprises liées	1717 _____	717 _____	718 _____ 731.908,00
b) provenant d'autres participations	1719 _____	719 _____	720 _____
10. Produits provenant d'autres valeurs mobilières, d'autres titres et de créances de l'actif immobilisé	1721 _____	721 _____	722 _____
a) provenant d'entreprises liées	1723 _____	723 _____	724 _____
b) autres produits ne figurant pas sous a)	1725 _____	725 _____	726 _____
11. Autres intérêts et autres produits financiers	1727 _____ 13	727 _____ 11.594.997,65	728 _____ 9.237.135,32
a) provenant d'entreprises liées	1729 _____ 13	729 _____ 11.419.882,86	730 _____ 9.224.908,70
b) autres intérêts et produits financiers	1731 _____ 13	731 _____ 175.114,79	732 _____ 12.226,62
12. Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	1663 _____	663 _____	664 _____
13. Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant	1665 _____	665 _____ -67.643,02	666 _____ 4.526,68
14. Intérêts et autres charges financières	1627 _____ 14	627 _____ -1.164.178,91	628 _____ -1.295.039,16
a) concernant des entreprises liées	1629 _____ 14	629 _____ -303.442,29	630 _____ -11.838,24
b) autres intérêts et charges financières	1631 _____ 14	631 _____ -860.736,62	632 _____ -1.283.200,92
15. Impôts sur le résultat	1635 _____ 10	635 _____ 1.409.912,25	636 _____ -3.918.627,25
16. Résultat après impôts sur le résultat	1667 _____	667 _____ 13.864.467,39	668 _____ 21.502.833,23
17. Autres impôts ne figurant pas sous les postes 1. à 16.	1637 _____	637 _____ -322.365,00	638 _____ -262.467,00
18. Résultat de l'exercice	1669 _____	669 _____ 13.542.102,39	670 _____ 21.240.366,23

SOLUTIONS 30 SE
Société européenne

ANNEXE
31 décembre 2021

NOTE 1 – GENERALITES

SOLUTIONS 30 SE (ci-après dénommée la « Société ») est une société européenne dont le siège social se situe 3 rue de la Reine, L-2418, Luxembourg et dont les actions sont cotées à Paris (Euronext Paris, compartiment A). Elle est immatriculée au registre de commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B.179097 (la Société).

L'objet de la Société est l'exploitation directe des activités suivantes :

- le négoce de produits électroniques utilisés par les particuliers et les professionnels, sous toutes ses formes ainsi que toute activité annexe ou connexe, livraison, installation, dépannage, formation;
- la création, la conception et la commercialisation de sites internet;
- toutes prestations de services liées à la bureautique micro communicante et au multimédia;
- la création, l'acquisition, l'échange, l'achat, la vente, l'exploitation de tous fonds de commerce se rapportant à l'activité ci-dessus visée ou à des activités similaires ou complémentaires, ainsi que toutes participations ou prises d'intérêts dans des activités de même nature par voie d'apports, de souscriptions de titres, d'acquisitions de fonds de commerce, de fusion, d'achat de titres ou autrement;
- et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la Société, son extension ou son développement.

La Société détient trois succursales qui sont les suivantes :

- Solutions 30 France, immatriculée au R.C.S. de Bobigny sous le numéro 795.245.927, à l'adresse 39-47, boulevard Ornano, 93 200 SAINT DENIS ;
- Solutions 30 Italie à l'adresse Via Dei Martinit 3, 20146 MILANO (MI) ;
- Solutions 30 Maroc, immatriculée au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 28367, à l'adresse 7, Res Rami Rue Sebta, MA-20100 ANFA-CASABLANCA.

La Société établit également des comptes consolidés qui font l'objet d'une publication selon les modalités prévues par la loi.

NOTE 2 – PRINCIPES, REGLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1 Principes généraux

Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi du 19 décembre 2002 telle que modifiée, selon la méthode du coût historique, déterminées et mises en place par le Directoire.

La Société tient ses comptes en Euro. Toutes les informations en annexe sont présentées en Euro sauf indication contraire.

SOLUTIONS 30 SE
Société européenne

ANNEXE (suite)
31 décembre 2021

2.2 Principales règles d'évaluation

Les principales règles d'évaluation adoptées par la Société sont les suivantes :

2.2.1 Frais d'établissement

Les frais de constitution et d'augmentation de capital sont amortis linéairement sur une durée maximum de cinq (5) ans.

2.2.2 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition historique ou de revient qui comprend les frais accessoires, ou au coût de revient, déduction faite des amortissements et corrections de valeur cumulés. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue :

Logiciels	de 3 à 7 ans
Site internet	de 1 à 3 ans
Agencements, aménagements, installations	de 3 à 5 ans
Matériel de transport	de 3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier de bureau	de 2 à 3 ans

Les frais liés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles en lien avec des contrats spécifiques sont amortis sur la durée des contrats sous-jacents.

2.2.3 Immobilisations financières

Les parts dans les entreprises liées

Les parts dans des entreprises liées sont évalués au coût d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires.

En cas de dépréciation qui, de l'avis du Directoire, revêt un caractère durable, ces parts dans des entreprises liées font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Les autres prêts

Les autres prêts sont principalement constitués de dépôts et cautionnements versés à des tiers et des prêts octroyés aux salariés.

SOLUTIONS 30 SE
Société européenne

ANNEXE (suite)
31 décembre 2021

2.2.4 Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas du prix d'acquisition déterminé suivants la méthode « premier entré, premier sorti ». Le prix d'acquisition des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

2.2.5 Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est compromis. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Les dettes sont évaluées à leur valeur de remboursement.

2.2.6 Valeur mobilière de placement

Les valeurs mobilières sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Une correction de valeur est enregistrée lorsque le cours du marché est inférieur à leur prix d'acquisition. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

2.2.7 Provisions pour risques et charges

Les provisions ont pour objet de couvrir des pertes ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à leur date de survenance.

Des provisions sont également constituées pour couvrir des charges qui trouvent leur origine dans l'exercice ou dans un exercice antérieur et qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à la date de leur survenance. Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultat si elles sont devenues sans objets.

2.2.8 Conversion des postes en devise

Toutes les transactions exprimées dans une devise autre que l'Euro sont enregistrées en Euro au cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les avoirs en banque sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture des comptes. Les pertes et les profits de change en résultant sont enregistrés au compte de profits et pertes de l'exercice.

Les autres postes de l'actif et du passif sont évalués individuellement au plus bas, respectivement au plus haut, de leur valeur convertie au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Seules les pertes de change non réalisées sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes. Les gains de change sont enregistrés au compte de profits et pertes au moment de leur réalisation.

SOLUTIONS 30 SE
Société européenne

ANNEXE (suite)
31 décembre 2021

2.2.9 Compte de régularisation actif

Ce poste comprend les charges comptabilisées pendant l'exercice mais qui sont imputables à un exercice ultérieur.

2.2.10 Compte de régularisation passif

Ce poste comprend les produits perçus durant l'exercice et qui sont imputables à un exercice ultérieur.

2.2.11 Chiffre d'affaires

Le montant du Chiffre d'affaires comprend les montants résultant de la vente des produits et de la prestation des services correspondant aux activités ordinaires de la Société, déduction faite des réductions sur ventes, ainsi de la taxe sur la valeur ajoutée et d'autres impôts directement liés au chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires des prestations de services est reconnu dès lors que l'intervention ou le service a été effectué.

Le chiffre d'affaires de vente de marchandises est reconnu dès lors que l'expédition des marchandises est effective.

Le chiffre d'affaires inclut également les honoraires facturés aux autres entités du Groupe.

SOLUTIONS 30 SE
Société européenne

ANNEXE (suite)
31 décembre 2021

NOTE 3 – ACTIF IMMOBILISE

a) Frais d'établissement

	Frais de constitution	Frais augmentation de capital	Total
	EUR	EUR	EUR
Prix d'acquisition/valeur nominale	3.877,95	26.778,85	30.656,80
Augmentations de l'exercice	0,00	0,00	0,00
Diminutions de l'exercice	0,00	0,00	0,00
Valeur comptable brute à la fin de l'exercice	3.877,95	26.778,85	30.656,80
Correction de valeur au début de l'exercice	-3.877,95	-16.284,92	-20.162,87
Dotations de l'exercice	0,00	-10.493,93	-10.493,93
Reprises de l'exercice	0,00	0,00	0,00
Correction de valeur à la fin de l'exercice	-3.877,95	-26.778,85	-30.656,80
Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	0,00	0,00	0,00
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	0,00	10.493,93	10.493,93

SOLUTIONS 30 SE
Société européenne

ANNEXE (suite)
31 décembre 2021

NOTE 3 – ACTIF IMMOBILISE (suite)

b) Immobilisations incorporelles

	Concessions et droits similaires EUR	Logiciels EUR	Brevets, licences, dépôt de marque EUR	Site internet EUR	Total EUR
Prix d'acquisition/valeur nominale	2.174,00	35.492.106,55	5.775,00	94.982,64	35.595.038,19
Augmentations de l'exercice	0,00	5.577.802,90	0,00	0,00	5.577.802,90
Diminutions de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Valeur comptable brute à la fin de l'exercice	2.174,00	41.069.909,45	5.775,00	94.982,64	41.172.841,09
Corrections de valeur au début de l'exercice	0,00	-15.572.096,82	0,00	-91.950,65	-15.664.047,47
Dotations de l'exercice	0,00	-8.339.992,72	0,00	-3.031,99	-8.343.024,71
Reprises de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Correction de valeur à la fin de l'exercice	0,00	-23.912.089,54	0,00	-94.982,64	-24.007.072,18
Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	2.174,00	17.157.819,91	5.775,00	0,00	17.165.768,91
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	2.174,00	19.920.009,73	5.775,00	3.031,99	19.930.990,72

Au 31 décembre 2021, les immobilisations incorporelles en-cours s'élèvent à EUR 0,00 (2020 : EUR 2.473.111,10).

SOLUTIONS 30 SE
Société européenne

ANNEXE (suite)
31 décembre 2021

NOTE 3 – ACTIF IMMOBILISE (suite)

c) Immobilisations corporelles

	Installations techniques EUR	Mobilier EUR	Matériel informatique EUR	Autres installations EUR	Acomptes versés EUR	Total EUR
Prix d'acquisition/valeur nominale	1.252.596,55	608.797,84	2.389.976,40	374.473,79	0,00	4.625.844,58
Augmentations de l'exercice	26.180,00	168.173,58	360.335,06	0,00	0,00	554.688,64
Diminutions de l'exercice	0,00	0,00	-9.900,00	0,00	0,00	-9.900,00
Valeur comptable brute à la fin de l'exercice	1.278.776,55	776.971,42	2.740.411,46	374.473,79	0,00	5.170.633,22
Correction de valeur au début de l'exercice	-1.077.247,49	-519.073,67	-1.551.614,46	-195.615,58	0,00	-3.343.551,20
Dotations de l'exercice	-17.237,60	-75.111,15	-483.900,28	-26.493,38	0,00	-602.742,41
Reprises de l'exercice	0,00	0,00	4.412,06	0,00	0,00	4.412,06
Correction de valeur à la fin de l'exercice	-1.094.485,09	-594.184,82	-2.031.102,68	-222.108,96	0,00	-3.941.881,55
Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	184.291,46	182.786,60	709.308,78	152.364,83	0,00	1.228.751,67
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	175.349,06	89.724,17	838.361,94	178.858,21	0,00	1.282.293,38

SOLUTIONS 30 SE
Société européenne

ANNEXE (suite)
31 décembre 2021

NOTE 3 – ACTIF IMMOBILISE (suite)

d) Immobilisations financières

	Parts dans des entreprises liées	Créances sur des entreprises liées	Titres ayant le caractère d'immobilisation	Autres prêts	Total
	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Prix d'acquisition/valeur nominale	38.543.362,74	2.268.000,00	6.539,00	348.054,75	41.165.956,49
Augmentations de l'exercice	0,00	0,00	0,00	123.912,74	123.912,74
Diminutions de l'exercice	-15.690,00	-168.000,00	0,00	0,00	-183.690,00
Valeur comptable brute à la fin de l'exercice	38.527.672,74	2.100.000,00	6.539,00	471.967,49	41.106.179,23
 Corrections de valeur au début de l'exercice	 0,00	 0,00	 0,00	 0,00	 0,00
Dotations de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Reprises de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
 Correction de valeur à la fin de l'exercice	 0,00	 0,00	 0,00	 0,00	 0,00
 Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	 38.527.672,74	 2.100.000,00	 6.539,00	 471.967,49	 41.106.179,23
 Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	 38.543.362,74	 2.268.000,00	 6.539,00	 348.054,75	 41.165.956,49
	=====	=====	=====	=====	=====

SOLUTIONS 30 SE
Société européenne

ANNEXE (suite)
31 décembre 2021

NOTE 3 – ACTIF IMMOBILISE (suite)

d) Immobilisations financières (suite)

Détails des participations au 31 décembre 2021

Nom de l'entreprise	Siège social	Fraction de capital détenue	Valeur nette comptable	Capitaux propres	Résultat du dernier exercice
TELIMA FREPART	39-47 Bd. Ornano Pleyad 2 – 93200 Saint Denis - France	100%	5.005.960,00 €	2.021.243,00 €	-344.268,00 €
TELIMA BELGIQUE	Ave Louise 486-15 1050 Bruxelles - Belgique	48%	24.000,00 €	2.487.192,00 €	-115.525,00 €
BRAND 30 S.à r.l.	3, rue de la Reine – L2418 - Luxembourg	100%	3.917.022,00 €	37.713.764,00 €	4.812.398,00 €
TELIMA POLAND	Tęczowa 13, 53-601 Wrocław - Pologne	100%	2.394,01 €	-1.259.845,00 PLN	236.337,00 PLN
SOLUTIONS 30 ITALIA	Via dei Martinitt, 3 20146 Milano - Italie	48%	1.719.324,00 €	-3.408.592,00 €	-4.429.944,00 €
SOLUTIONS 30 NETHERLANDS (TELIMA holland)	Hambakenwetering 10 - 5231 DC Den Bosch - Pastbus 2186 - 5202 CD's- Hertogenbosch – Pays-Bas	48%	1.500.000,16 €	383.462,00 €	-53.286,00 €
TELIMA TUNISIE	71, avenue Alain Savary Tunis - Tunisie	100%	1.000,00 €	4.140.108,00 TND	419.635,00 TND
WW BRAND S. à r.l.	3, rue de la Reine – L2418 Luxembourg	100%	1.207.269,00 €	29.568.669,00 €	4.494.948,00 €
SMARTFIX 30	3, rue de la Reine – L2418 Luxembourg	100%	100.000,00 €	1.266.602,00 €	258.924,00 €
SOLUTIONS 30 IBERIA	C/ Innovacion, 7 - P.I. Los Olivos - 28906 Getafe - Espagne	48%	2.358.087,73 €	-1.775.031,00 €	-3.686.879,00 €
UNIT-T (EX : JANSSENS GROUP BVBA)	Schaliënhoevedreef 20T, 2800 Mechelen - Belgique	70%	15.012.184,74 €	23.431.638,00 €	2.118.349,00 €
SOFT SOLUTIONS	3, rue de la Reine – L2418 Luxembourg	100%	382.000,00 €	3.746.376,00 €	1.057.683,00 €
SOLUTIONS 30 Portugal	Zona Industrial de Neiva, 2 ^a Fase - Lote Eq1 4935-232 Viana do Castelo - Portugal	74%	36.996,00 €	2.154.497,00 €	1.150.368,00 €
I-HOLDING BV	Gertrudisstraat 12, (6003 PK) Weert – Pays-Bas	51%	4.684.821,35 €	2.829.599,00 €	15.675,00 €

SOLUTIONS 30 SE
Société européenne

ANNEXE (suite)
31 décembre 2021

Détails des participations au 31 décembre 2021 (suite)

SOLUTIONS 30 HOLDING SP ZOO	02-715 Warsaw, ul. Puławska 145 - Pologne	74%	666.141,36 €	-386.695,00 PLN	-248.733,00 PLN
TECH SOLUTIONS	3, rue de la Reine – L2418 Luxembourg	100%	1.397.711,00 €	22.384.964,00 €	13.714.243,00 €
S30 HOLDING GMBH	Wankelstraße 33 – 50998 Cologne - Allemagne	48%	509.762,88 €	-15.307.870,00 €	-6.683.901,00 €
SOLUTIONS 30 UK	43 Berkeley Square, London – Royaume-Uni	100%	112,37 €	236.904,00 GBP	296.769,00 GBP
SOLUTIONS 30 MAROC	7, Résidence Rami Rue Sebta 2ème étage Bureau 8 - Maarif – Casablanca - Maroc	100%	926,14 €	4.884.806,00 MAD	1.636.998,00 MAD

La Direction financière sous le contrôle du Directoire estime que les parts dans les entreprises liées ne présentent pas au 31 décembre 2021 de dépréciation durable et par conséquent aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

NOTE 4 – STOCKS

Il n'y a pas de stock au 31 décembre 2021.

NOTE 5 – CREANCES

Les créances se décomposent au 31 décembre 2021 de la manière suivante :

	Montant net 2021	Un an au plus	Plus d'un an	Montant net 2020
Créances commerciales	85.115.527,37	85.115.527,37	0,00	88.616.303,47
Clients douteux ou litigieux	27.865,15	27.865,15	0,00	18.857,67
Clients – Facture à établir	44.174.390,12	44.174.390,12	0,00	55.073.240,08
Débiteurs divers	108.608,59	108.608,59	0,00	55.651,86
CREANCES RESULTANT DE VENTES ET PRESTATIONS DE SERVICES	129.426.391,23	129.426.391,23	0,00	143.764.053,08
Entreprises liées - Créances commerciales	105.628.370,20	105.628.370,20	0,00	84.843.209,25
Entreprises liées - Factures à établir	0,00	0,00	0,00	5.686,38
Entreprises liées - Prêts et avances	1.023.127.364,27	982.228.503,55	40.898.860,72	689.830.428,40
Entreprises liées - Autres créances	19.597.753,59	19.597.753,59	0,00	0,00

SOLUTIONS 30 SE
Société européenne

ANNEXE (suite)
31 décembre 2021

NOTE 5 – CREANCES (suite)

CREANCES SUR ENTREPRISES LIEES	1.148.353.488,06	1.107.454.627,34	40.898.860,72	774.679.324,03
Personnel – avances et acomptes	18.618,42	18.618,42	0,00	9.215,85
Impôt étrangers	0,00	0,00	0,00	275,69
Crédit de TVA	723.015,50	723.015,50	0,00	567.875,05
Autres créances	10.835.338,67	10.835.338,67	0,00	6.365.139,99
AUTRES CREANCES	11.576.972,59	11.576.972,59	0,00	6.942.506,58
TOTAL CREANCES	1.289.356.851,88	1.248.457.991,16	40.898.860,72	925.385.883,69

A noter que les comptes courants envers les entreprises liées sont rémunérés.

NOTE 6 – COMPTES DE REGULARISATION

Les comptes de régularisation se décomposent de la manière suivante :

	2021	2020
Charges à reporter	468.776,25	737.725,01
Produits à reporter	115.389,00	1.277.567,03

Les produits à reporter correspondent à des facturations réalisées par anticipation pour des prestations qui seront réalisées au cours de l'exercice suivant.

NOTE 7 – CAPITAUX PROPRES

Capital souscrit

Au 31 décembre 2021, le capital social s'élève à EUR 13.658.817,96 et est représenté par 107.127.984 actions d'une valeur nominale d'EUR 0,1275.

Au 31 décembre 2021, il n'y a pas d'instruments dilutifs en circulation.

Capital autorisé

Le capital autorisé s'élève à EUR 7.190.508,36.

Réserve légale

Conformément à la loi sur les sociétés commerciales, il doit être fait annuellement sur les bénéfices nets, un prélèvement d'un vingtième au moins, affecté à la constitution d'une réserve légale, jusqu'à ce que cette réserve ait atteint le dixième du capital social. Cette réserve ne pourra pas être distribuée.

SOLUTIONS 30 SE
Société européenne

ANNEXE (suite)
31 décembre 2021

Evolution des capitaux propres

	Capital souscrit EUR	Prime d'émission EUR	Réserve légale EUR	Autres réserves	Résultats reportés EUR	Résultat de l'exercice EUR
Situation au début de l'exercice	13.658.817,96	17.376.402,96	1.365.881,80	35.449,29	64.951.739,87	21.240.366,23
Affectation de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	21.240.366,23	-21.240.366,23
Bénéfice / (Perte) de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13.542.102,39
Augmentation capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Situation à la fin de l'exercice	13.658.817,96	17.376.402,96	1.365.881,80	35.449,29	86.192.106,10	13.542.102,39
	=====	=====	=====	=====	=====	=====

Aucune augmentation de capital n'est intervenue au cours de l'exercice 2021.

NOTE 8 – PROVISIONS

Les provisions se décomposent de la manière suivante :

	2021	2020
Provision pour risque et charges	250.038,00	243.038,00
Total	250.038,00	243.038,00

SOLUTIONS 30 SE
Société européenne

ANNEXE (suite)
31 décembre 2021

NOTE 9 – DETTES NON SUBORDONNEES

Les dettes non subordonnées se décomposent de la manière suivante :

	Montant brut 2021	Un an au plus	Plus d'un an	Plus de 5 ans	Montant brut 2020
Emprunts auprès des établissements financiers	66.975.213,14	22.359.101,04	44.616.112,10	0,00	89.988.009,94
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	66.975.213,14	22.359.101,04	44.616.112,10	0,00	89.988.009,94
Dettes commerciales	8.745.892,00	8.745.892,00	0,00	0,00	2.400.010,39
Fournisseurs – Factures non parvenues	2.742.864,31	2.742.864,31	0,00	0,00	5.813.931,69
Créditeurs divers	1.233.748,73	1.233.748,73	0,00	0,00	0,00
DETTES SUR ACHATS ET PRESTATIONS DE SERVICES	12.722.505,04	12.722.505,04	0,00	0,00	8.213.942,08
Entreprises liées - Avances et emprunts	940.868.353,56	940.868.353,56	0,00	0,00	620.985.799,37
Fournisseurs interco	135.022.335,28	135.022.335,28	0,00	0,00	114.328.235,66
DETTES ENVERS LES ENTREPRISES LIEES	1.075.890.688,84	1.075.890.688,84	0,00	0,00	735.314.035,03
Dettes fiscales	28.463.467,51	28.463.467,51	0,00	0,00	22.461.585,28
Dettes au titre de la sécurité sociale	2.256.706,07	2.256.706,07	0,00	0,00	2.115.499,08
DETTES FISCALES ET DETTES AU TITRE DE LA SECURITE SOCIALE	30.720.173,58	30.720.173,58	0,00	0,00	24.577.084,36
Dettes diverses	78.037.506,84	78.037.506,84	0,00	0,00	81.356.148,72
AUTRES DETTES	78.037.506,84	78.037.506,84	0,00	0,00	81.356.148,72
TOTAL DETTES	1.264.346.087,44	1.219.729.975,34	44.616.112,10	0,00	939.449.220,13

Les dettes correspondent principalement à l'emprunt contracté par la Société et au montant des prestations sous-traitées aux autres entités du groupe Solutions 30 et qui bénéficient d'une gestion mutualisée de la trésorerie à travers un *cash-pool*. A noter que les comptes courants envers les entreprises liées ne sont pas rémunérés.

Les dettes diverses sont principalement composées de dettes envers le factor.

SOLUTIONS 30 SE
Société européenne

ANNEXE (suite)
31 décembre 2021

NOTE 10 – IMPOTS SUR LE RESULTAT ET AUTRES IMPOTS

Les autres impôts se décomposent de la manière suivante :

	2021	2020
CVAE	795.404,33	527.513,00
Impôt sur le résultat	723,42	7.762.908,00
Produits d'intégration fiscale	-2.206.040,00	-4.371.794,00
Total	-1.409.912,25	3.918.627,25

La société Solutions 30 bénéficie, à travers son établissement stable en France, du mécanisme d'intégration fiscale. Ce dispositif lui permet d'imputer les pertes reportables de ses filiales, sur le résultat d'ensemble.

NOTE 11 – CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires net est ventilé par catégorie d'activité comme suit :

	2021	2020
Ventes de marchandises	356,40	50,00
Prestations de services	409.611.310,32	422.449.169,48
Total	409.611.66,72	422.449.169,48

NOTE 12 – PERSONNEL

La société emploie une moyenne de 180 salariés en équivalent temps plein au cours de l'exercice (2020 : 111 salariés), ventilés par catégorie comme suit :

	2021	2020
Cadres	57	56
Techniciens/ Employés	123	55
Total	180	111

SOLUTIONS 30 SE
Société européenne

ANNEXE (suite)
31 décembre 2021

NOTE 13 – AUTRES INTERETS ET AUTRES PRODUITS FINANCIERS

	2021	2020
Entreprises liées	11.419.882,86	9.224.908,70
Autres intérêts et produits financiers	175.114,79	12.226,62
Total	11.594.997,65	9.237.135,32

En 2021, les produits financiers relatifs aux entreprises liées sont majoritairement constitués de produits financiers intragroupes pour EUR 10.364.481,14 et d'intérêts sur créances intragroupes pour EUR 1.055.401,72.

NOTE 14 – INTERETS ET AUTRES CHARGES FINANCIERES

	2021	2020
Entreprises liées	303.442,29	11.838,24
Autres intérêts et charges financières	860.736,62	1.283.200,92
Total	1.164.178,91	1.295.039,16

En 2021, les charges financières sont majoritairement constituées d'intérêts.

NOTE 15 – HONORAIRIES DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

Le montant total des honoraires d'audit du groupe Solutions 30 au titre de l'exercice se répartissent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	PKF Luxembourg		EY Luxembourg		PKF International		EY International		Autres auditeurs		TOTAL	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	463	1.217	783	856	709	313	1.955	2.386				
Services autres que la certification des comptes	0	0	0	0	478	4	478	4	0	0	478	4
TOTAL	463	1.217	783	856	1.187	317	2.433	2.390				

SOLUTIONS 30 SE
Société européenne

ANNEXE (suite)
31 décembre 2021

NOTE 16 – INFORMATIONS RELATIVES AUX ORGANES D'ADMINISTRATION

Les rémunérations allouées aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance au titre de leurs fonctions s'élèvent à 2.328 K€. Il n'y a pas d'engagement de retraite envers les organes de direction et surveillance.

	2021 KEUR	2020 KEUR
Rémunération fixe	1.550	1323
Jetons de présence	122	92
Rémunération variable	594	458
Avantages en nature	62	67
Total	2.328	1.940

NOTE 17 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

a) Sûretés réelles consenties et engagements donnés :

Dans le cadre du contrat de prestations conclu avec Telenet, le Groupe a consenti à l'opérateur Telecom une option d'achat de 10% supplémentaire du capital de la filiale du groupe, Unit-T, permettant à Telenet de faire monter sa participation dans Unit-T à 40%. Cette option sera exercable par l'Opérateur entre la troisième et la cinquième année du contrat à dater du 26/04/2018.

Le Groupe a pris des engagements hors bilan, garantis par la Société, sous la forme de cautions et garanties pour un montant global de 18.952 K€.

SOLUTIONS 30 SE
Société européenne

ANNEXE (suite)
31 décembre 2021

Pays	Société garantie	Nature de la garantie	Obligation garantie	Échéance	Montant en milliers d'euros
Belgique	Sociétés belges du Groupe S30	Garantie client	Obligations nées dans le cadre de l'exécution de prestations contractuelles notamment relatives aux activités Télécom et Energie	Applicable pendant toute la relation contractuelle	8 703
France	Sociétés du Groupe S30	Caution de sous-traitance	Obligations nées d'un contrat de caution et de garantie au profit des sous-traitants du Groupe	Applicable pendant toute la relation contractuelle	5 000
Espagne	Sociétés espagnoles du Groupe S30	Garantie client	Obligations nées dans le cadre de l'exécution de prestations contractuelles notamment relatives aux activités Télécom	Applicable pendant toute la relation contractuelle	2 099
Espagne	Sociétés espagnoles du Groupe S30	Garantie	Paiement de toute somme demandée par les autorités fiscales	Applicable pendant toute la relation contractuelle	800
France	Telima Money	Acte de cautionnement	Obligations nées dans le cadre de l'exécution de prestations contractuelles notamment relatives à la fourniture de Terminaux de Paiements	Applicable pendant toute la relation contractuelle	750
France	Solutions 30 Martinique	Lettre de confort	Obligations nées dans le cadre des relations commerciales.	Applicable pendant toute la relation contractuelle	350
Belgique	Sociétés belges du Groupe S30	Garantie client	Obligations nées dans le cadre de l'exécution de prestations contractuelles notamment relatives aux activités Télécom et Energie	Applicable pendant toute la relation contractuelle	348
Pologne	Sociétés polonaises du Groupe S30	Garantie client	Obligations nées dans le cadre de l'exécution de prestations contractuelles notamment relatives aux activités Télécom	Applicable pendant toute la relation contractuelle	223
Belgique	Unit-T	Garantie locative	Obligations liées aux contrats de location de locaux professionnels	Applicable pendant toute la relation contractuelle	213
France	Sociétés françaises du Groupe S30	Garantie à première demande	Paiement de toute somme demandée par le bénéficiaire dans le cadre de son activité de tous produits ou services fournis par le biais de ses cartes pétrolières	Applicable pendant toute la relation contractuelle	150
Espagne	Sociétés espagnoles du Groupe S30	Garantie à première demande	Paiement de toute somme demandée par le bénéficiaire dans le cadre de son activité de tous produits ou services fournis par le biais de ses cartes pétrolières	Applicable pendant toute la relation contractuelle	150
France	Telima Logistique	Lettre de confort	Obligations nées dans le cadre de la lettre de confort envers un client.	12/7/2022	75
Hollande	Solutions 30 Netherlands	Garantie locative	Obligations liées aux contrats de location de locaux professionnels	Applicable pendant toute la relation contractuelle	48
Luxembourg	Solutions 30 SE	Garantie locative	Obligations liées aux contrats de location de locaux professionnels	Applicable pendant toute la relation contractuelle	33
France	Telima Frepart / Telima Energie IDF	Garantie locative	Obligations liées aux contrats de location de locaux professionnels	Applicable pendant toute la relation contractuelle	10

La Société est engagée dans des contrats de leasing au 31 décembre 2021 pour un montant total de 8.742 K€ TTC.

Les autres engagements pris par la Société sont les suivants :

- Nantissement des titres de Telima Frepart : En garantie du crédit structuré de 130 M€ conclu en 2018, la Société a signé un contrat de nantissement de parts sociales.
- Clauses d'exigibilité anticipée concernant les emprunts en cas de non-respect des covenants agréés : au 31 décembre 2021, le Groupe Solutions 30 respecte ces conditions.

SOLUTIONS 30 SE
Société européenne

ANNEXE (suite)
31 décembre 2021

- Engagements envers le personnel : l'engagement en matière d'indemnités de fin de carrière s'élève à 408K€ au 31 décembre 2021.

Les hypothèses retenues pour le calcul sont les suivantes :

Taux de charges sociales : taux réels constatés dans les sociétés,

Départ volontaire en retraite lorsque le salarié peut bénéficier d'une retraite à taux plein.

	2021	2020
Table de mortalité	INSEE 2010-2012	INSEE 2010-2012
Taux de progression des salaires	1,4%	1,4%
Taux de turnover	0,92% à 12,16% selon tranche d'âge	0,99% à 8,15% selon tranche d'âge
Taux d'actualisation financière	0,98%	0,69%

b) Engagements reçus

Il n'y a pas d'engagements reçus à la date de clôture.

NOTE 18 – EVENEMENTS POST CLOTURE

Création de société

La société Solutions 30 Luxembourg S.A. a été créée 17 janvier 2022 afin d'héberger les activités opérationnelles du Groupe au Luxembourg.

Acquisitions de sociétés

En date du 31 janvier 2022, le groupe a acquis 100 % des parts de Sirtel Sp. Z o.o, spécialiste des services dédiés aux réseaux mobiles en Pologne. Sirtel a réalisé un chiffre d'affaires de près de 3 millions d'euros en 2021 et sera consolidée par intégration globale au sein du groupe Solutions 30 à compter du 1er février 2022.

En vertu des options d'achat et de vente dont il disposait sur les sociétés Digitlab, Itineo et Adedis, le Groupe a acquis 100 % des parts de Digitlab, Itineo et Adedis en date du 1er mars 2022.